



Laval, le 17 avril 2000

Madame, Monsieur,

En 1997 nous avons retenu les services de Quadrax Construction Inc. pour l'agrandissement de notre résidence. La Villa Val des Arbres s'est agrandie pour relocaliser l'unité de soins de longue durée, se doter d'espaces pour de nouveaux services et développer 45 unités additionnelles.

Cet ajout à la bâtisse existante supposait de grands dérangements dans le quotidien de nos résidents qui devaient faire face au bruit et à tous les mouvements des travailleurs. Notre souci du bien-être de nos résidents a été respecté en tout temps par l'équipe de Quadrax. Les employés de Quadrax ont fait preuve de beaucoup de courtoisie envers tous.

Comme dans tout projet d'ajout d'unités, il était primordial que nous puissions respecter nos engagements envers nos futurs résidents. Encore une fois, Quadrax Construction Inc. a mis tout en œuvre pour respecter les échéanciers très serrés pour nous permettre d'accueillir nos nouveaux résidents, tel que prévu, le 1^{er} décembre 1997.

Nous sommes très satisfaits de notre association avec M. Pierre Labelle, président de Quadrax Construction Inc. Le souci de la qualité d'exécution des travaux ainsi que le respect des échéanciers de Quadrax nous ont donné raison d'utiliser leurs services. Nous n'hésitons pas à recommander Quadrax Construction Inc. pour vos projets futurs.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Henriette Roy MBA, Adm. A
Présidente et Directrice générale